



ADDICTION ET TRAVAIL

Plus d'informations

S'inscrire/Se désinscrire

Archives

Contact

A LA UNE



Après une première édition à succès en 2016, **Moi(s) sans tabac** recommence **du 1er au 30 novembre 2017**. Le lancement de la campagne médiatique aura lieu le **10 octobre 2017**.

Les partenaires publics et privés pourront commander leurs outils sur www.tabac-info-service.fr à compter de début septembre (affiches, flyers, brochures, ciré, badges et cette année 50 kits d'aides à l'arrêt au

maximum par partenaire).

Cette année, les réseaux sociaux seront encore plus à l'honneur avec la possibilité de créer son groupe de soutien « Moi(s) sans tabac », avec ses proches : famille, ami(e)s, collègues...

Des réunions d'information auront aussi lieu dans chaque département breton

Des sessions de formation en tabacologie et montage de projet sont prévues pour les professionnels

Moi(s) sans tabac sera présent dans les centres commerciaux des principales villes de Bretagne.

Les dates/horaires et lieux de ces rencontres seront affichés sur la page Facebook régionale **Moi(s) sans tabac Bretagne**

ouverte début septembre à partir du site internet de l'ARS Bretagne et des membres du collectif Mois sans tabac Bretagne.

RESSOURCES UTILES

Dossiers

Juin 2017, [Info protection](#), « Prévention des addictions : établir les liens entre consommation de psychotropes et situations de travail »

Janvier 2017, [santé et sécurité au travail](#), INRS, Dossier addictions, 28 p

Articles

Juin 2017, [Références en santé au travail, n° 150, INRS](#) ; « Pratiques addictives et évaluations des risques professionnels : comment inscrire ce risque dans le document unique ? » p113-115

Juin 2017, [Revue Soins, vol 62 n°816](#), p 39-42 « Prévenir les pratiques addictives en milieu professionnel grâce aux services de santé au travail »

Juin 2017, [Les Cahiers Lamy du CE, n°171](#), « Je travaille, donc je vape ? »

Mai 2017, [Haute Autorité de santé](#), « Burn-out : au-delà des débats, faire le bon diagnostic et proposer une prise en charge personnalisée »

Mars 2017, [Hygiène et sécurité du travail, n°246, INRS](#), « Workaholisme : les dangers de l'addiction au travail »

Ouvrage

Avril 2017, [Se doper pour travailler](#), Edition Erès

Cet ouvrage collectif qui associe universitaires, chercheurs, syndicaliste et acteurs du soin et de la prévention entend éclairer sous un nouveau jour les liens multiples entre travail, usages de substances psychoactives, santé, prévention et action publique



Outils

Les verres « **Alcoolémie, savoir pour anticiper** » ont été créés par l'ANPAA Bretagne afin de faire prendre conscience de la différence entre les unités d'alcool standard qui sont servies dans les bars et les doses d'alcool dites « doses maison » que l'on peut se servir chez soi. Ces verres peuvent être utilisés en entreprises lors de sensibilisation avec les salariés ou à l'occasion de Forum de prévention.

Pour plus de renseignements ou pour en commander,
Contactez l'ANPAA Bretagne



Archives lettre Info « ADDICTION ET TRAVAIL »

<http://www.anpaa-bretagne.fr/newsletter-entreprise/>

BELLE RENTREE !

AGENDA



Le **13 et 14 novembre** prochains, aura lieu le **2^{ème} congrès « Travail, santé et usage de psychotrope »** - dont le thème sera :
Liens entre l'organisation du travail et les usages de psychotropes : si on en parlait ?

Information et inscription sur : <https://congresadditra.fr/>



Le **5 octobre 2017**, aura lieu le congrès d'Addiction Suisse « **Hyperconnectivité et travail : Quel est le problème ?** »

Information et inscription sur : <http://www.addictionsuisse.ch/hyperconnectivite>

A.N.P.A.A. BRETAGNE

3, allée René Hirel – 35000 Rennes

Tél. : 02 99 65 48 11 – bretagne@anpaa.asso.fr – <http://www.anpaa-bretagne.fr/> - <http://www.anpaa.asso.fr/>

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974).